

À :

PRÉFECTURE de la Lozère

Bureau des élections et de la réglementation
3, Rue du Faubourg Montbel
48005 MENDE CEDEX
Tél. : 04 66 49 67 19

Courriel : pref-reglementation@lozere.gouv.fr

**Demande d'habilitation
dans le domaine funéraire
(R. 2222-57)**

sauf mention contraire, les articles cités sont ceux du
code général des collectivités territoriales

—
(ANNEXE)

**ATTESTATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
INTERNE RÉALISÉE PAR L'ENTREPRISE
2021-2022**

N.B. : Par voie de conséquence, les personnes justifiant exercer leurs fonctions de manière continue depuis une date antérieure au 1er janvier 2011, bénéficient d'une équivalence totale et n'ont donc pas à obtenir le diplôme correspondant.

Remarque : Cette formation interne ne peut concerner que les agents qui exécutent l'une des prestations funéraires suivantes : « **chauffeurs de véhicules funéraires, fossoyeurs, agents de crématoriums ou de chambre funéraire** ».

**ATTESTATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE FUNÉRAIRE INTERNE
RÉALISÉE PAR L'ENTREPRISE.**

Mme, M. : _____

En qualité de représentant(e) légal(e) et formateur(trice) interne de l'entreprise de pompes funèbres dénommée : (adresse et forme juridique) :

ATTESTE

Que Mme, M. : _____

Né (e) le : _____

à : _____

et domicilié(e) : _____

a suivi le stage de formation d'une durée totale de 16 heures portant sur les législations et réglementations funéraires, l'hygiène et la sécurité ainsi que les psychologie et sociologie du deuil, dispensé par moi-même, en vue de la qualification professionnelle funéraire d'agent d'exécution de la prestation funéraire : fossoyeur, chauffeur de véhicule funéraire, agent de chambre funéraire ou de crématorium.

Fait à : _____

Le : _____

**Signature du bénéficiaire
de l'attestation :**

**Signature du représentant légal
et cachet de l'entreprise :**